

# Rejoignez le Réseau des Référents Handicap !

## En quoi consiste l'adhésion ?

Les entreprises qui souhaitent s'impliquer au sein du Réseau manifestent formellement leur volonté, en s'engageant notamment à :

- ✓ Identifier un ou plusieurs référent(s) handicap dans l'entreprise.
- ✓ Participer a minima à une réunion par an.

L'adhésion est totalement gratuite et résiliable à tout moment par simple courrier.



## Comment adhérer ?

3 documents sont à compléter et à retourner signés :

- ✓ La **Charte d'engagement** formalise l'engagement de l'entreprise, reprend la vocation du Réseau, son fonctionnement et ses modalités d'adhésion.
- ✓ La **lettre d'adhésion** permet d'identifier 1 ou plusieurs acteurs-clés au sein de la structure. Les animateurs pourront ainsi contacter la ou les personnes ressources, en fonction de la thématique traitée.
- ✓ La **fiche d'identification** de l'entreprise permet la diffusion d'un annuaire des membres du Réseau actualisé, mis à jour chaque année.



Réseau des Référents Handicap  
Agefiph

« Echanger et développer des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées »

## VOS INTERLOCUTEURS

### Agefiph : son rôle

L'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées finance des aides et services liés à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi, et vous accompagne pour élaborer une politique d'emploi des personnes handicapées.

### L'Agefiph est présente dans votre région

#### Agefiph Grand Est

##### Site de Reims :

Immeuble Reims 2000 - 4<sup>ème</sup> étage  
95 boulevard du Général Leclerc  
51100 Reims  
champagne-ardenne@agefiph.asso.fr

##### Site de Nancy :

Immeuble Joffre Saint Thiébaut  
13-15 Boulevard Joffre - CS 30660  
54063 Nancy cedex  
alsace-lorraine@agefiph.asso.fr

Pour de plus amples informations, contacter le Réseau des Référents Handicap :

#### Champagne Ardenne / Lorraine Sud :

Virginie PIERRAT  
reseau-handicap@apc-nancy.com  
03 83 95 35 31



#### Alsace :



Claire WEHRUNG - Chargée de projets  
claire.wehrung@imsentreprendre.com  
07 88 61 42 38

#### Lorraine Nord :



Leslie HELLAK  
handicompetences@mde57.fr  
03 87 18 86 97



Thorax Nancy 0049554



plus d'infos sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)



plus d'infos sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

# Le Réseau des Référénts Handicap

Service régional financé et animé par l'Agefiph, le Réseau des Référénts Handicap s'adresse aux entreprises souhaitant s'engager durablement en matière d'emploi des personnes handicapées.

## Un service régional dédié à l'entreprise

L'Agefiph accompagne les entreprises dans la mise en place d'actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Elle propose une offre d'interventions adaptée, afin de leur apporter des solutions individuelles et sur-mesure.

### Une offre d'interventions en faveur de l'entreprise

Dans le cadre de son offre d'interventions 2012-2015, l'Agefiph s'est fixée, parmi trois grandes priorités, celle de **développer la qualité de l'accompagnement et du conseil** délivrés aux employeurs.

Le Réseau des Référénts Handicap offre une réponse complémentaire aux services existants de l'Agefiph, en instaurant un

**lieu privilégié** d'échanges et d'actions collectives pour les entreprises du territoire.

### Le Réseau des Référénts Handicap : un espace d'échange et de développement

L'objet du Réseau est de permettre aux entreprises adhérentes d'échanger et de mutualiser leurs expériences, afin de :

- 1 - S'engager durablement dans une **politique active** d'emploi des personnes handicapées
- 2 - Entreprendre des **actions concrètes**, favorisant l'embauche et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées
- 3 - Mieux répondre à leur **obligation d'emploi**.

### A RETENIR...

- ✓ Un nouveau service régional
- ✓ Pour les entreprises
- ✓ Privilégiant l'échange de pratiques et d'expériences
- ✓ S'appuyant sur des experts et des actions à votre service

## Les objectifs

- ✓ **Accéder à un lieu d'échange privilégié**, afin de partager ses expériences et ses pratiques avec d'autres représentants d'entreprise rencontrant des problématiques et des préoccupations communes sur le handicap.
- ✓ **Développer ses connaissances et ses compétences** de référent handicap, au travers :
  - d'échanges avec les entreprises et les partenaires présents aux ateliers thématiques,
  - de formations professionnalisantes proposées,
  - d'informations contenues dans les fiches pratiques du Réseau,
  - d'actions ou de manifestations collectives.
- ✓ **Acquérir une légitimité** pour intervenir sur le sujet du handicap dans son entreprise.
- ✓ **Contribuer à la mise en place de solutions** pour les salariés de son entreprise.
- ✓ **Entreprendre des actions concrètes**, en matière de communication, de recrutement, de gestion des carrières, de formation et de maintien dans l'emploi de personnes handicapées.
- ✓ **Donner une nouvelle dimension à son entreprise**, en s'engageant dans une politique de responsabilité sociale et de diversité.
- ✓ **Permettre à son entreprise de faire des économies**, en diminuant sa contribution à l'Agefiph et/ou en bénéficiant de ses services et ses aides.

## Les ateliers

Les entreprises se réunissent **3 fois par an, sous forme d'ateliers**, de préférence au sein d'une entreprise adhérente.

La thématique abordée lors d'un atelier est sélectionnée par l'Agefiph, **en fonction des demandes et besoins exprimés** par les Référénts Handicap.

Les réunions sont organisées **en proximité géographique** avec les entreprises dans les différents territoires.

L'entreprise d'accueil apporte son témoignage, et présente les actions éventuellement menées et les outils développés.

Des **experts interviennent en fonction de la thématique** abordée (points de vue, analyse, conseils...).

## Le bouquet d'actions

En plus des ateliers, un ensemble d'actions et d'outils sont développés au plus près des attentes des entreprises, afin de concrétiser les travaux qu'elles ont engagés :

- ✓ **Formations** de Référénts Handicap,
- ✓ **Sensibilisation** en interne (CHSCT, Direction, managers, salariés...),

- ✓ **Fiches pratiques**,
- ✓ **Annuaire** des adhérents du Réseau,
- ✓ Participation à des **manifestations**,
- ✓ **Développement d'outils et d'actions** inter-entreprises (formations...)